

CAPA JARDINIER - PAYSAGISTE

Le/la titulaire de ce CAP sera capable de :

- Aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution.
- Maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation paysagère et écologique des espaces à aménager et contribuer à la qualité paysagère et écologique des espaces.
- Maintenir la fonctionnalité des matériels et outils.
- Fournir des informations utiles à l'entreprise, au client et aux usagers.



ORGANISATION

- Formation alternée sur un, deux ou trois ans (selon positionnement) :
Cf Calendrier d'alternance
- 12 semaines en centre/an soit 420 heures/an
- 40 semaines en entreprise/an soit 1225 heures/an en entreprise minimum dont 5 semaines de congés payés.
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLÔME

L'obtention du Diplôme se fait en "Contrôle en cours de formation" CCF + épreuves terminales

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans ou 15 ans après une classe de troisième OU - de 30 ans
- Signer un contrat d'apprentissage
- Dossier d'admission du CFA
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.
- Entrées tout au long de l'année

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides,...



Agro
Campus 64

Formation gratuite et rémunérée

www.agrocampus64.fr

Apprentissage

ENSEIGNEMENTS

- CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- CG3 - Interagir avec son environnement social
- CP4 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- CP5 - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Aménagements Paysagers
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Contacts:

CFAA 64 - SITE D'OLORON

Route du Gave d'Aspe - 64440 OLORON STE MARIE
05 59 39 91 89

coordination de la formation : cyril.philippe@educagri.fr -

secrétariat pédagogique : oloron-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE D'HASPARREN

Route de Cambo – 64240 HASPARREN / 05 59 29 15 10

coordination pédagogique : maite.jimenez@educagri.fr

secrétariat pédagogique : cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

COUT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport ...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur).
- Autres cas : nous contacter

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle.

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Associations
- Collectivités territoriales,
- Entreprises assurant des travaux paysagers, création, jardinage, entretien, taille...

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Jardinier
- Ouvrier paysagiste
- Ouvrier maçon du paysage
- Agent d'entretien des espaces verts

Apprentissage